

[Text]

tiated. At that point he recommended to the government that a Royal Commission of Inquiry be set up and that happened on July 6. You have those dates.

Mr. MacKay: Thank you. Mr. Chairman, I will put three or four questions on the record so that my five minutes does not go completely and then the Solicitor General can respond to them in order.

Further to the first question, when he told the House it was an isolated incident had the Solicitor General received a specific undertaking and from whom did he receive it?

• 1620

On a slightly different tack, I would like to know more about the extent and the nature of the operations involving the monitoring and the surveillance of college campuses. It has been mentioned, for example, that the hall at the University of Ottawa had been monitored, and there was some suggestion of the University of Toronto. I am wondering whether we could have an idea of how many other Canadian universities had this kind of operation, if these were done pursuant to guidelines in writing or otherwise from the responsible Ministers, and if the director of police security and the present Assistant Deputy Minister in charge of Police and Security Planning and Analysis branch have had the benefit of specific guidelines emanating from the Cabinet Committee on Security and Intelligence setting out the extent and nature of these monitoring activities. Did they have clear directions?

Mr. Fox: On your first question on the undertakings, as I said, the statement on the 17th reflected the state of knowledge that we had in the Ministry. I think it was really subsequent to that date that investigations indicated there were other incidents that had some basis in fact, from what the force could determine, which led to the report from the Commissioner to me on June 29 indicating that his investigation led him to conclude that there were other incidents and the FLQ incident was not, indeed, an isolated one.

On the question of the college campuses, the allegations in the press last week concerning the University of Ottawa and the University of Toronto, we have had a very close look at it within the force. The indication is that there was no involvement whatsoever by the RCMP in the University of Ottawa and the University of Toronto cases. As to the rest of the question, perhaps I would just ask Mr. Dare to complete it. I have not received any allegations of any other specific cases. Would you like to comment on that, Mr. Dare?

Mr. M. R. Dare (Director General, Security Service, RCMP): Mr. Chairman, in answer to Mr. MacKay's point, I just want to confirm that with regard to those two allegations, because there are only two specific ones that I know about, there was absolutely no RCMP involvement in those so-called technical intrusions. As to whom was responsible, I could not pretend to answer at this time.

Second, I am also unaware of any other allegations across the country or anywhere else in connection with university campus technical intrusions.

[Translation]

une commission royale d'enquête, ce qui a été décidé le 6 juillet.

M. MacKay: Merci. Monsieur le président, j'aimerais poser trois ou quatre questions tout de suite, et le solliciteur général pourra y répondre dans l'ordre, selon le temps qui me restera.

Toujours sur le même sujet, j'aimerais savoir si le solliciteur général avait reçu des informations précises, et de la part de qui, lorsqu'il a déclaré à la Chambre qu'il s'agissait d'un incident isolé.

Pour passer à autre chose, j'aimerais avoir des détails sur l'envergure et la nature des opérations de surveillance des campus universitaires. On a dit, par exemple, que le hall de l'Université d'Ottawa avait été surveillé, de même que celui de l'Université de Toronto. J'aimerais donc savoir si d'autres universités canadiennes ont fait l'objet de la même surveillance et si ces opérations ont été organisées conformément aux directives établies par les ministres responsables; j'aimerais également savoir si le directeur de la sécurité et le sous-ministre adjoint actuel responsable de la Direction de la planification et de l'analyse de la police et de la sécurité, ont reçu des directives spécifiques de la part du comité du Cabinet sur la sécurité et les renseignements au sujet de l'envergure et de la nature de ces opérations de surveillance. Avez-vous reçu des directives très précises?

M. Fox: En ce qui concerne votre première question, j'ai déjà dit que la déclaration que j'avais faite le 17 juin reflétait les informations dont nous disposions à cette époque au ministère. Ce n'est qu'après que des enquêtes ont montré que d'autres incidents s'étaient réellement produits, ce qui a conduit le commissaire à me soumettre un rapport le 29 juin indiquant que l'enquête lui avait permis de conclure que d'autres incidents s'étaient produits et que celui de l'APLQ n'était donc pas isolé.

En ce qui concerne les accusations qui ont été portées dans la presse, la semaine dernière, au sujet de la surveillance électronique de l'Université d'Ottawa et de l'Université de Toronto, j'aimerais vous dire qu'elles ont fait l'objet d'une enquête très serrée au sein de la police mais que tout indique que la GRC n'a joué absolument aucun rôle dans ces deux cas. Quant aux autres questions, je demanderais à M. Dare d'y répondre. Pour ma part, je n'ai entendu aucune accusation concernant d'autres universités. Monsieur Dare, avez-vous quelque chose à dire?

LGen M. R. Dare (directeur général du Service de la sécurité, GRC): Monsieur le président, j'aimerais simplement confirmer, au sujet de ces deux accusations, puisque je ne suis au courant que de deux, que la GRC n'a joué aucun rôle dans ces soi-disant cas d'intrusion technique. Quant à savoir qui en est le responsable, je ne peux pas encore vous le dire.

Deuxièmement, j'ignore tout à fait si d'autres accusations ont été portées au Canada en ce qui concerne l'intrusion technique dans d'autres campus universitaires.